



**HAL**  
open science

## La spoliation en pratiques. Riga, 1939-1942

Eric Le Bourhis

► **To cite this version:**

Eric Le Bourhis. La spoliation en pratiques. Riga, 1939-1942. *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2018, 65-3 (3), pp.120-150. 10.3917/rhmc.653.0120 . halshs-02397927

**HAL Id: halshs-02397927**

**<https://shs.hal.science/halshs-02397927>**

Submitted on 9 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LA SPOLIATION EN PRATIQUES. RIGA, 1939-1942

[Eric Le Bourhis](#)

Belin | « [Revue d'histoire moderne & contemporaine](#) »

2018/3 n° 65-3 | pages 120 à 150

ISSN 0048-8003

ISBN 9782410013993

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2018-3-page-120.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# La spoliation en pratiques. Riga, 1939-1942

Eric LE BOURHIS

Dans les territoires soviétiques occidentaux occupés par l'Allemagne nazie à partir de juin 1941, l'histoire de la Shoah a été relativement bien étudiée, notamment concernant la participation de la population locale aux massacres. On sait toutefois peu de choses sur la spoliation et sur le profit matériel tiré de la disparition des Juifs par des non-Juifs. Quels sont les mécanismes et les acteurs de la spoliation? Comment est-elle articulée avec l'extermination? Cet article se saisit de ces questions à l'échelle de Riga, une des principales villes soviétiques occupées, désignée en 1941 comme capitale du *Reichskommissariat Ostland*. À la fin des années 1930, la ville compte 40 000 Juifs (sur près de 400 000 habitants) dont les trois quarts sont assassinés en 1941<sup>1</sup>.

Cet article s'inspire partiellement d'une autre enquête, menée avec Isabelle Backouche et Sarah Gensburger, sur le logement à Paris pendant l'occupation allemande. Sur le cas parisien, nous nous intéressons à l'articulation entre spoliation antijuive et politique préfectorale de relogement<sup>2</sup>. Mais l'application d'un tel questionnement au cas de Riga se heurte à une difficulté majeure : la discontinuité des institutions et la fragmentation des archives (dispersion, changement de langues) au travers de deux changements de régimes successifs : occupation de la Lettonie indépendante par l'Union soviétique et annexion durant l'été 1940 ; occupation de la Lettonie soviétique par le III<sup>e</sup> Reich puis mise en place d'autorités civiles d'occupation durant l'été 1941 (documents 1 et 2)<sup>3</sup>.

1. Cet article est issu d'un travail de recherche financé depuis 2016 par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Son écriture a bénéficié de discussions durant deux séminaires du Centre Marc-Bloch à Berlin et des relectures avisées de Claire Andrieu, Isabelle Backouche, Juliette Denis, Sarah Gensburger et Irina Tcherneva – qu'elles en soient remerciées. Dans ce texte, le terme « Juif » ne désigne pas uniquement une communauté religieuse mais un groupe ethnoculturel, parmi ceux qui ont été institués dans la région au XIX<sup>e</sup> siècle (Allemands ou Germano-Baltes, Juifs, Lettons, Russes...).

2. Isabelle BACKOUCHE, Sarah GENSBURGER, « Très chers voisins. Antisémisme et politique du logement, Paris 1942-1944 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 62-2/3, 2015, p. 172-200 ; EAED., Eric LE BOURHIS, « Opportunités et antisémisme. Le logement à Paris, 1943-1944 », *Politika. Le politique à l'épreuve des sciences sociales*, 2017 ([www.politika.io/fr/notice/opportunités-antisemitisme-logement-a-paris-19431944](http://www.politika.io/fr/notice/opportunités-antisemitisme-logement-a-paris-19431944)).

3. Juliette DENIS, « La fabrique de la Lettonie soviétique, 1939-1949. Une soviétisation de temps de guerre », thèse, Paris 10, 2015.

Durant cette même période, la démographie de la ville est profondément transformée par des déplacements de population, principalement de la minorité allemande dite germano-balte vers le Reich entre novembre 1939 et avril 1941. Malgré leur fragmentation, les archives produites par la mairie de Riga mettent sur la piste de continuités (d'agents et d'outils) entre les politiques de saisie et de redistribution des appartements des personnes disparues avant l'invasion nazie et celles s'appliquant aux biens des Juifs à partir de juillet 1941. Ces continuités défient les apparents changements de structures. Dans quelle mesure la spoliation antijuive de 1941 s'inscrit-elle dans des cadres forgés auparavant par d'autres politiques ?

En septembre 1941, l'occupation militaire allemande cède la place à des autorités civiles d'occupation. Celles-ci engagent des Allemands qui donnent de nouvelles orientations à la spoliation des Juifs. Au niveau municipal, au

## DOCUMENT 1

*Au cœur du nettoyage ethnique. Chronologie schématique des changements politiques et démographiques majeurs survenus à Riga en 1939-1942*

Changements de souveraineté	Administrations municipales	Disparitions et arrivées massives de population (civile)
1919: République de Lettonie (régime Ulmanis depuis 1934)	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1939: arrivée de réfugiés juifs allemands, autrichiens et polonais.</li> <li>• Nov.-déc. 1939: départ des Germano-Baltes vers le Reich (25 000).</li> </ul>
Été 1940: Union soviétique	Comité exécutif provisoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin 1940: arrivée de fonctionnaires soviétiques.</li> <li>• Mars-avr. 1941: départ des Germano-Baltes vers le Reich (5 000).</li> <li>• Juin 1941: déportation au Goulag (5 000 dont plus de 20% de Juifs):               <ul style="list-style-type: none"> <li>– fuite vers l'Est (30 000 dont environ 40% de Juifs);</li> <li>– arrivée de réfugiés fuyant l'invasion allemande.</li> </ul> </li> </ul>
28 juin-1 <sup>er</sup> juillet 1941: occupation allemande	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Été 1941: dès le premier jour, persécution des Juifs:               <ul style="list-style-type: none"> <li>– pogrom du 4 juillet 1941 organisé par l'<i>Einsatzgruppe A</i> (400 morts);</li> <li>– exécutions de juifs (5 000) à Biķernieki.</li> </ul> </li> </ul>
1 <sup>er</sup> septembre 1941: Reichskommissariat Ostland	Gebietskommissariat et mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Automne 1941: arrivée de fonctionnaires allemands; ghettoïsation (30 000) et exécution des Juifs (26 000) à Rumbula.</li> <li>• Hiver 1941-1942: arrivée de Juifs déportés du Reich (15 000); ghettoïsation et exécution des Juifs du Reich</li> <li>• Printemps 1942: arrivée de fonctionnaires allemands.</li> </ul>

Source: Grigorij SMIRIN, «*Evrei Rigi v period nacistkoj okkupacii (1941-1945 gg.)*», in *Evrei v menjajušcemsja mire*.

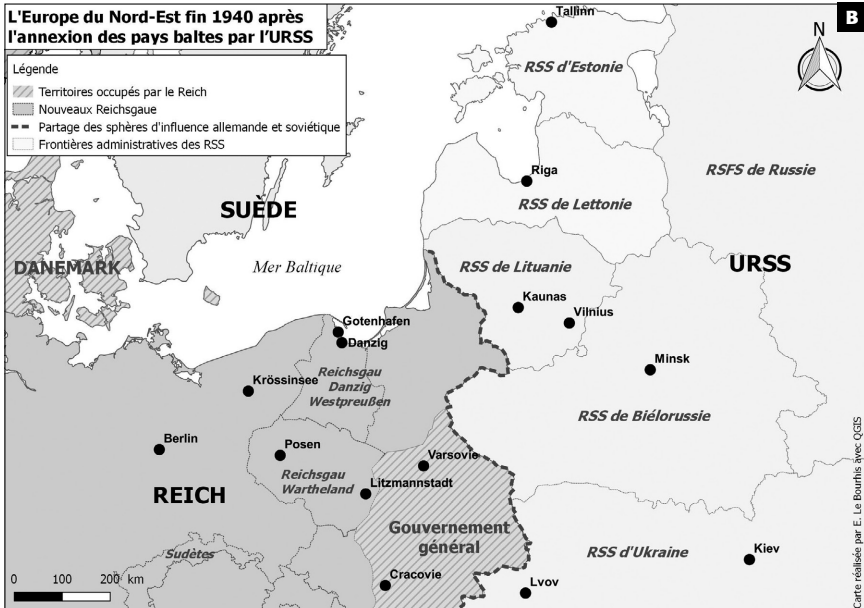
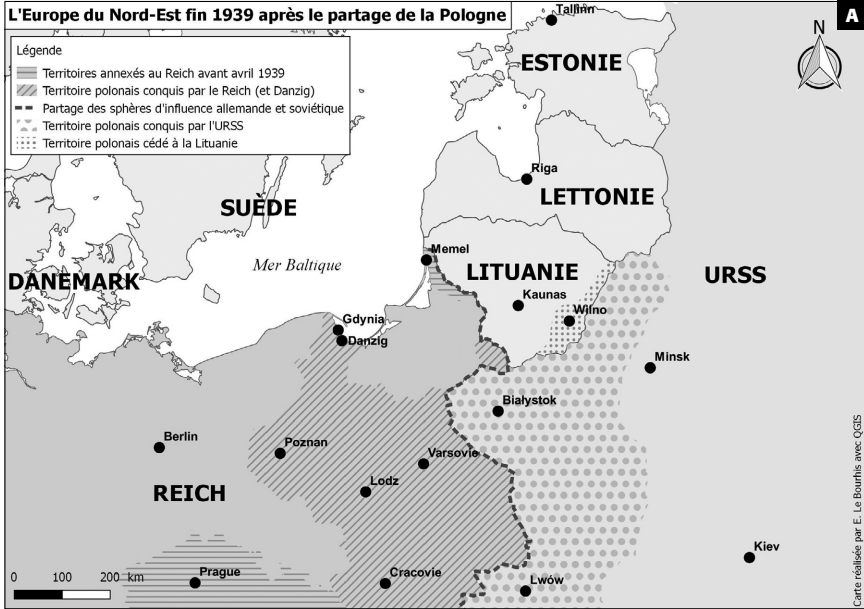
Materiāly 5-j meždunarodnoj konferencii, Riga, 16-17 sent. 2003 g., Riga, Šamir, 2005, p. 349-380; ANDREJ Angrick, Peter KLEIN, The "Final Solution" in Riga: Exploitation and Annihilation, 1941-1944 [2006],

New York/Oxford, Berghahn, 2012; J. DENIS, La fabrique..., op. cit.

**Observations:** Les communautés germano-balte et juive de la ville sont équivalentes en nombre avant 1939 (environ 40 000 personnes). Fin juin 1941, après les déportations au Goulag, un exode massif vers l'Est et l'arrivée de réfugiés, environ 37 000 Juifs seraient présents lors de l'invasion allemande, d'après les estimations de l'historien G. Smirins. Peu avant la libération de Riga par l'Armée rouge et la restauration du régime stalinien en octobre 1944, un tiers de la population de la ville, les autorités d'occupation et les principaux collaborateurs sont évacués vers le Reich ou s'enfuient. Seuls quelques centaines de rescapés juifs sortent de leur cachette et reviennent des camps, puis environ 10 000 Juifs seraient revenus d'exode en URSS non occupée. Après 1945, les minorités allemandes et juives résiduelles sont persécutées par le régime stalinien.

**DOCUMENT 2**

*Riga et la conquête nazie du Nord-Est européen :  
l'emboîtement de la ville dans différentes échelles territoriales (1939-1941)*





Source : Pascal ORCIER, *La Lettonie en Europe. Atlas de la Lettonie, Riga, Zvaigzne ABC, 2005*, et Petras GAUČAS (éd.), *Lietuvos istorijos atlasas, Vilnius, Vaga, 2001*.

*Gebietskommissariat Riga-Stadt* (commissariat de district de Riga-ville), ces agents sont eux-mêmes pour moitié Germano-Baltes. Ils ont quitté Riga fin 1939, se sont installés dans des villes polonaises annexées au Reich (document 2A), où ils ont œuvré à l'installation de leur communauté et à la spoliation des Polonais, et sont renvoyés à Riga en 1941. Dans ces trajectoires, on peut voir une autre forme de continuité. Mais ces agents n'amènent-ils pas également une autre expérience de la spoliation ?

Cet article porte sur les configurations d'acteurs qui encadrent la spoliation des Juifs et sur l'élaboration des politiques locales de spoliation, par réutilisation d'outils, d'expériences et de pratiques administratives. La période retenue s'étend de la mise en place de politiques de redistribution des biens des Germano-Baltes en 1939 au constat du quasi achèvement de la spoliation antijuive en 1942.

L'enquête exige de prendre en compte l'activité de l'administration avant l'invasion allemande, c'est-à-dire en Lettonie indépendante, en Union soviétique et en Pologne annexée au Reich. L'analyse de la spoliation restant encore très dominée par des cadres d'analyse nationaux, cette enquête permet de changer d'échelle de réflexion (la ville) et de jongler entre les cadres nationaux sans changer de lieu (document 2). Elle offre la possibilité de mener une histoire tout à la fois localisée et connectée<sup>4</sup> de la spoliation.

4. Caroline DOUKI, Philippe MINARD, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 54-4bis, 2007, p. 7-21.

Dans l'historiographie de la Shoah, la question des cumuls ou transferts d'expériences de persécution a seulement été abordée ponctuellement, sur la base de discours, du constat du transfert des agents et de la similitude des pratiques. Notre article vise au contraire à développer une approche à la fois contextualisée et critique des notions de réutilisations et de transfert en matière de politiques de spoliation.

Pour cela, l'enquête esquisse une démarche de socio-histoire, appliquée aux administrations du logement de Riga. Elle s'appuie sur l'examen de documents administratifs (correspondances, formulaires, registres, enquêtes, dossiers personnels des agents) produits par des politiques successives et rédigés en letton, en allemand ou en russe en fonction des périodes. Ces sources, qui n'ont pour la plupart jamais été exploitées par des historiens, sont conservées dans différentes filiales des archives nationales lettones et des archives fédérales allemandes.

L'article montre que les réutilisations de pratiques administratives et d'expériences, bien que largement niées par les acteurs eux-mêmes pendant comme après la guerre, sont des facteurs essentiels de la rapidité et de la violence de la spoliation des Juifs en 1941. Après une mise au point historiographique et une réflexion sur la mise en place des politiques de spoliation des Juifs de Riga, l'analyse portera successivement sur deux modalités de cette réutilisation, pour deux types différents de biens : la mise à profit de l'appareil administratif laissé en place par les Soviétiques pour les biens immobiliers (propriétés et locations), et le transfert d'expériences allemandes, depuis les villes polonaises annexées au Reich en 1939, pour les biens mobiliers.

### COMMENT EXPLIQUER LA RAPIDITÉ DE LA SPOLIATION ANTIJUIVE EN 1941 ?

Dans tout l'Ostland, la Shoah se caractérise par le fait que les Juifs sont exterminés par balle, pour la plupart près de chez eux et très rapidement à partir de juin 1941<sup>5</sup>. L'*Einsatzgruppe A* orchestre les exécutions auxquelles participent des milliers d'hommes issus des populations locales : miliciens, policiers et forces auxiliaires. Dans les villes, les Juifs sont internés dans des ghettos et tués par « actions » successives. À partir de fin 1941, des dizaines de milliers de Juifs sont également déportés de différents pays européens vers ces villes. Sur le territoire de l'Ostland, environ 500 000 Juifs sont tués et les survivants sont très peu nombreux.

Entre les subdivisions de l'Ostland (Estonie, Lettonie, Lituanie, Ruthénie blanche, voir document 2C), on observe des variations fortes dans les

5. Notamment Joachim TAUBER (éd.), « Kollaboration » in *Nordosteuropa. Erscheinungsformen und Deutungen im 20. Jahrhundert*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2006; Yitzhak ARAD, *The Holocaust in the Soviet Union*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2009; Robert BOHN, Uwe DANKER, Sebastian LEHMANN, (éd.), *Reichskommissariat Ostland: Tatort und Erinnerungsobjekt*, Paderborn, Schöningh, 2012.

politiques d'occupation, l'organisation et les temporalités de l'extermination. Au Sud et à l'Ouest, les populations juives sont plus nombreuses et ont moins de temps pour fuir. Le nombre de victimes et le taux d'extermination y sont les plus importants – jusqu'à 95 % des plus de 200 000 Juifs en Lituanie où des pogroms se déroulent en parallèle de l'invasion. Au Nord, au contraire, trois quarts de la petite communauté juive d'Estonie (moins de 5 000 membres) ont pu fuir. La Ruthénie, région soviétique depuis vingt ans, se distingue par la violence de l'occupation contre les non-juifs, une résistance prosoviétique plus forte, l'envoi de bataillons formés ailleurs dans l'Ostland pour participer aux massacres et une difficulté à identifier les victimes. En Lettonie, soviétisée en 1940 (document 2B), environ un quart des juifs se sont enfuis. Les Allemands y ont préparé l'invasion et ont plus de facilité à recruter des collaborateurs. Le commando Arājs, composé de plusieurs centaines d'hommes, se met à la solde de l'*Einsatzgruppe* A dès les premiers jours de l'occupation.

C'est peut-être en Lettonie que la question de la spoliation a été la mieux traitée au sein des travaux sur la Shoah. Pour expliquer sa rapidité et son articulation avec l'extermination, ces travaux pondèrent et lient de manière variée plusieurs facteurs : le durcissement des politiques allemandes au moment de l'invasion de l'URSS, la collaboration, l'antisémitisme populaire, la propagande allemande, le traumatisme causé par les violences soviétiques en 1940-1941, la convoitise et l'opportunisme matériel<sup>6</sup>. Mais, par opposition à la Lituanie notamment, une difficulté pour les historiens dans l'explication du passage à l'acte des non-Juifs réside dans la rareté des actes antisémites avant la guerre en Lettonie. Au début du siècle, Riga est une des rares villes de l'Empire russe où les pogroms organisés par le haut échouent. Dans les années 1930, des formes de discrimination existent dans certains milieux professionnels et aux travers de certaines politiques sociales, mais des violences physiques contre les juifs ne sont pratiquement pas enregistrées. Les observateurs internationaux sont beaucoup moins alarmistes sur la Lettonie (et sur l'Estonie) que sur la plupart des pays d'Europe de l'Est concernant la progression des idéologies et des violences antisémites<sup>7</sup>.

6. Max KAUFMANN, *Churban Lettland. Die Vernichtung der Juden Lettlands*, Munich, auto-édité, 1947; Margers VESTERMANIS, « Der lettische Anteil an der "Endlösung". Versuch einer Antwort », in Uwe BACKES, Eckhard JESSE, Rainer ZITELMANN (éd.), *Die Schatten der Vergangenheit: Impulse zur Historisierung des Nationalsozialismus*, Francfort-sur-le-Main, Propyläen, 1990, p. 426-449; Bernhard PRESS, *Judenmord in Lettland 1941-1945*, Berlin, Metropol, 1992; Andrievs EZERGAILIS, *The Holocaust in Latvia 1941-1944: The Missing Center*, Riga et Washington, Historical Institute of Latvia et United States Holocaust Memorial Museum, 1996; Martin DEAN, « Seizure, Registration, Rental and Sale: The Strange Case of the German Administration of Jewish Moveable Property in Latvia (1941-1944) », in Andris CAUNE (éd.), *Latvia in World War II*, Riga, Latvijas Vēstures Institūta apgāds, 2000, p. 372-378; Katrin REICHELT, *Lettland unter deutscher Besatzung 1941-1944: Der lettische Anteil am Holocaust*, Berlin, Metropol, 2011.

7. Aivars STRANGA, *Ebreji un diktatūras Baltijā (1926-1940)* [1997], Riga, Latvijas Universitātes Jūdaikas Studiju centrs, 2002; Leo DRIBINS, *Antisemitisms un tā izpausmes Latvijā: Vēstures atskats* [2002], Riga, Latvijas Vēstures Institūta apgāds, 2007; Didzis BERZIŅŠ, Iļja ĻENSKIS, *Antisemitisma izpausmes: vēsture un mūsdienas*, Riga, Latvijas Cilvēktiesību centrs, 2015.



Depuis le travail fondateur d'Andrievs Ezergailis (1996), les historiens sont à peu près d'accord sur la prépondérance de trois facteurs pour expliquer la rapidité de la Shoah en Lettonie : les politiques allemandes, notamment le rôle initial de la Wehrmacht ; l'exaltation d'un petit nombre d'activistes antisémites, réprimés par les régimes letton et soviétique mais libérés par les Nazis, qui forment le noyau des milices de tueurs ; et la convoitise, exacerbée par le contexte de pénurie, qui expliquerait la participation aux meurtres de la plupart des tueurs et l'indifférence des profiteurs. Tous lient fortement les crimes au profit matériel et mettent en avant la coordination entre arrestations et pillages, ainsi que l'enrichissement personnel des auteurs des crimes.

Dans les années 2000, Martin Dean a posé les jalons de l'étude de la spoliation en Lettonie<sup>8</sup>. Il insiste sur son aspect chaotique et sur le caractère en partie rétrospectif des ordonnances des autorités civiles d'occupation qui l'organisent à partir de l'automne 1941. Dean ainsi que les chercheurs qui l'ont suivi, mettent en avant les témoignages relatifs aux rapines menées par les milices dans les foyers juifs, les cas de pillage d'appartements abandonnés et mis sous scellés, et les conflits de concurrence entre acteurs institutionnels pour la mainmise sur les biens des Juifs et le contrôle de leur utilisation.

Tous ces travaux négligent largement un aspect mis en avant par les études sur la spoliation dans d'autres régions, et que notre enquête vise à éclaircir en partie dans le cas de Riga : le rôle de l'administration locale, notamment dans la redistribution des biens spoliés à des profiteurs dont le nombre dépasse largement celui des tueurs. À cet égard, la principale ville de l'Ostland représente un cas extrême avec son administration municipale puissante, renforcée par le pouvoir soviétique en 1940-1941. Les sources considérées n'apportent pas d'éléments de discussion sur les motivations des profiteurs en général, mais elles apportent des éclairages nouveaux sur les structures qui permettent à l'idéologie et à ces motivations de s'exprimer concrètement et à grande échelle au travers de la spoliation.

## L'ENCADREMENT MUNICIPAL DE LA SPOLIATION ANTIJUIVE, 1941-1942

### *Mobilisation immédiate des acteurs municipaux*

La spoliation des biens des Juifs de Riga est très rapide. Ceux qui ne se sont pas enfuis sont expulsés de leur logement entre début juillet et fin octobre 1941, lorsque les portes du ghetto sont fermées. D'abord mélangés à d'autres catégories de biens à réaffecter, les biens des « Juifs enfuis » et les « appartements

8. M. DEAN, « Seizure... », art. cit. ; ID., « La confiscation des biens juifs en Europe. Méthodes nationales-socialistes et réactions locales », in Claire ANDRIEU, Constantin GOSCHLER, Philipp THER (éd.), *Spoliations et restitutions des biens juifs en Europe* [2003], Paris, Autrement, 2007, p. 32-47 ; ID., *Robbing the Jews: The Confiscation of Jewish Property in the Holocaust, 1933-1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 174 sq.

juifs» sont rapidement identifiés et qualifiés comme tels. Entre juillet 1941 et février 1942, environ trois quarts de ces appartements sont réaffectés à des non-Juifs. Ils représentent la majeure partie des biens qui changent de main (aux côtés des biens des communistes et de toutes les personnes qui se sont enfuies). Ce processus est encadré par une politique locale mise en place à partir du 6 juillet 1941. Les documents épars conservés à Berlin, Fribourg-en-Brisgau et Riga ne permettent pas de reconstituer clairement la genèse de cette politique, notamment les instructions données par les Allemands. Mais ils signalent que la mairie de Riga, répondant à des impulsions successives, joue un rôle essentiel dans sa mise en œuvre. Cette politique a été progressivement infléchie au fil de l'arrivée des Allemands (militaires puis civils à partir de septembre 1941) et des directives d'ordre général édictées par le *Reichskommissariat Ostland* au sujet des « biens juifs » (27 juillet et 13 octobre 1941)<sup>9</sup>.

Le dimanche 6 juillet au matin, le colonel Nagel, chef du commando économique de la Wehrmacht « Swinemünde », arrive à Riga avec pour mission de « réformer » l'économie de l'Ostland. C'est certainement lui qui donne l'impulsion pour une politique organisée et ciblée de spoliation<sup>10</sup>. Le jour même à midi, d'anciens officiers lettons, le colonel Kreišmanis et le lieutenant-colonel Līcis, transmettent les ordres à tous les commissaires de police de la ville et au chef du département municipal du logement : ceux-ci doivent enregistrer les appartements des Juifs, les expulser pour loger les officiers allemands et les civils sinistrés (l'attaque a détruit 1 000 logements), ces derniers étant relogés dans les locaux qui ne sont pas pris par l'armée<sup>11</sup>. L'expérience de ces deux hommes, respectivement d'ancien chef d'un service de cantonnement du ministère letton de la Guerre et d'ancien officier des services d'intendance de l'armée lettone<sup>12</sup>, participe de leur autorité sur ces services. Le programme est mis en œuvre immédiatement.

Le choix entériné le 6 juillet de viser les biens des Juifs n'est pas motivé par l'opportunité de vacance causée par la persécution. Il l'anticipe alors que de nombreux autres locaux sont vacants : 4 000 appartements vidés du fait de l'exode sont recensés au même moment<sup>13</sup>. Ni la pénurie, ni la concurrence des besoins n'ont pu motiver ce choix. D'autres facteurs sont à rechercher.

9. Andrej ANGRICK, Peter KLEIN, *The « Final Solution » in Riga: Exploitation and Annihilation, 1941-1944* [2006], New York, Berghahn, 2009, p. 287 sq.

10. Bundesarchiv-Militärarchiv (Archives fédérales, archives militaires, Fribourg-en-Brisgau, désormais BA-MA), N 541, RW 30/65 et RH 20-18/1 202. Dès son arrivée à Riga le matin même, Nagel rencontre Līcis.

11. Latvijas Valsts vēstures arhīvs (Archives historiques d'État de Lettonie, désormais LVVA), P-1484/1/2.

12. Eriks JEKABSONS, Valters ŠČERBINSKIS, *Latvijas armijas augstākie virsnieki 1918-1940. Biogrāfiska vārdnīca*, Rīga, Latvijas valsts vēstures arhīvs, 1998.

13. Bundesarchiv Berlin-Lichterfelde (Archives fédérales, Berlin-Lichterfelde, désormais BA-BL), R 92/1211.

On connaît le durcissement des politiques allemandes d'occupation en 1941<sup>14</sup>, mais les ordres donnés par la Wehrmacht à Riga début juillet n'ont pas laissé de traces. Le zèle de Kreišmanis et de Līcis est à interroger. Tous deux ont été démobilisés par le régime soviétique fin 1940. Collaborer leur permet de retrouver un poste. Surtout, cette démarche s'inscrit dans un projet politique fort qui a été préparé en Allemagne : créer un gouvernement-satellite du Reich, le « Centre organisationnel de la Lettonie libérée »<sup>15</sup>, mené par Kreišmanis et où Līcis dirige le service de cantonnement de l'armée allemande. Aider les Allemands à se loger donne du crédit à l'entreprise. Cette dimension politique particulière de la collaboration est propre à la région balte<sup>16</sup>.

Mais l'engagement des deux hommes dans la collaboration diffère. Ni Kreišmanis ni Līcis ne sont connus comme membres de l'organisation antisémite *Pērkonkrusts* (interdite depuis 1934) et, dans les archives de juillet 1941, les motifs idéologiques sont absents. Mais on connaît les efforts de certaines corporations étudiantes pour diffuser des discours antisémites auprès des militaires dans les années 1930<sup>17</sup>. Surtout, les convictions de Kreišmanis ne font guère de doute. Dès le 1<sup>er</sup> juillet, il participe à la formation des milices et dirige la publication du journal *Tēvija*, où il embauche des membres de *Pērkonkrusts*. Le 11 juillet, ce journal publie l'article anonyme « Il faut attribuer les appartements des Juifs aux Lettons sans-abri ». Ce texte affirme que les Juifs, en tant qu'« agents bolcheviks », auraient réquisitionné les meilleurs appartements en 1940, occupé ceux des Lettons assassinés et détruit le Vieux Riga (1<sup>er</sup> arrondissement, voir document 4) durant l'attaque allemande, autrement dit, auraient obtenu leur appartement de manière frauduleuse et seraient responsables de la situation des sinistrés. Le texte, sans évoquer les décisions du 6 juillet, invite les victimes du régime soviétique à se venger contre les juifs en revendiquant leur logement. Ce texte offre une variante du complot judéo-bolchevique, que la propagande allemande a implanté dans la région avant l'invasion<sup>18</sup>, dont la dimension sociale n'est pas sans rappeler les formes d'expression de l'antisémitisme soviétique de la fin des années 1930.

14. Dieter POHL, « L'occupation militaire allemande et l'escalade de la violence en Union soviétique », in Gaël EISMANN, Stefan MARTENS (éd.), *Occupation et répression militaire allemandes. La politique de « maintien de l'ordre » en Europe occupée, 1939-1945*, Paris, Autrement, 2007, p. 41-69.

15. Kārlis KANGERIS, « Kollaboration vor der Kollaboration? Die baltischen Emigranten und ihre "Befreiungskomitees" in Deutschland 1940/1941 », in Werner RÖHR (éd.), *Okkupation und Kollaboration (1938-1945): Beiträge zu Konzepten und Praxis der Kollaboration in der deutschen Okkupationspolitik*, Berlin, Hühig, 1994, p. 165-190; Juris PAVLOVIČS, « Okupācijas varu maiņa Rīgā 1941. gada vasarā », in A. CAUNE (éd.), *Okupētā Latvija 20. gadsimta 40. gados*, Rīga, Latvijas Vēstures Institūta apgāds, 2005, p. 205-234.

16. Christoph DIECKMANN, « Kollaboration? Litauische Nationsbildung und deutsche Besatzungsherrschaft im Zweiten Weltkrieg », in J. TAUBER (éd.), *« Kollaboration » in Nordosteuropa...*, op. cit., p. 128-139; Y. ARAD, « La réécriture de la Shoah en Lituanie d'après les sources lituaniennes », *Revue d'histoire de la Shoah*, 197, 2012, p. 607-660.

17. A. EZERGAILIS, *The Holocaust in Latvia...*, op. cit.

18. J. DENIS, « La fabrique... », op. cit., p. 326.

L'engagement idéologique de Līcis, qui se retire de ses fonctions après quelques jours et jusqu'à la fin de la guerre, est moins certain. Son parcours suggère d'autres motivations, personnelles et matérielles. Il doit d'abord laver son passé bolchevik (il a combattu dans l'Armée rouge entre 1919 et 1922). Le tribunal militaire qui l'accuse en 1945 (et le condamne au Goulag) ne parvient pas à retracer son parcours précis au cours des premières semaines de l'occupation, mais met en évidence sa participation à des arrestations et le fait qu'il a alors lui-même emménagé dans l'appartement d'une famille juive qui a réussi à s'enfuir lors de l'invasion<sup>19</sup>.

Un autre acteur, l'architecte Dreijmanis, nommé maire provisoire début juillet par le Centre organisationnel, semble jouer un rôle important dans la relation aux Allemands, la direction de la spoliation et la création du ghetto, surtout après la suppression du Centre organisationnel par les Allemands vers fin juillet. Mais le mois d'août est très mal documenté.

Durant l'été, cette politique locale de spoliation concerne en priorité les appartements abandonnés ainsi que les logements des quartiers aisés, à commencer par la cité-jardin de Kaiserwald (au nord-est du centre) puis les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements en août, réaffectés pour la plupart avec les biens qui s'y trouvent<sup>20</sup>. Les bénéficiaires en sont principalement des officiers allemands ainsi qu'environ 1 000 familles non-juives (d'origine lettone mais également russe ou germano-balte) installées par le département du logement. La spoliation des appartements précède donc en partie la formation du ghetto à proprement parler. Les militaires allemands, surtout, mais également la population locale, et pas uniquement les sinistrés, en profitent.

En septembre 1941, Riga passe sous l'autorité des administrations civiles d'occupation qui s'y installent : *Reichskommissariat Ostland*, *Generalkommissariat* de Lettonie et *Gebietskommissariat* de la ville de Riga (document 2C). Ce dernier n'est composé que d'un commissaire et d'une poignée de délégués (*Beauftragte*). Leur mission est de contrôler l'activité de l'administration municipale. Dès son arrivée, le commissaire de district Wittrock – qui est un ami d'Alfred Rosenberg – est également nommé maire de la ville et prend la direction des services municipaux où des Allemands sont nommés à la tête de différents services. Tandis que le département du logement est partiellement réorganisé et placé au sein de la direction du Logement et de l'Immobilier, Wittrock et ses délégués reçoivent les pleins pouvoirs en matière de logement et la charge de gérer les réquisitions de la Wehrmacht<sup>21</sup>. Les délégués aux questions du logement et à la fourniture de meubles s'installent dans le bâtiment où se trouve le service de cantonnement de la *Kommandantur*<sup>22</sup>. Ils dirigent, de fait, le travail du service du logement et la formation du ghetto, donc la spoliation. Ces hommes sont chargés d'appliquer

19. Latvijas Valsts arhīvs (Archives d'État de Lettonie, Riga, désormais LVA), 1986/1/34754.

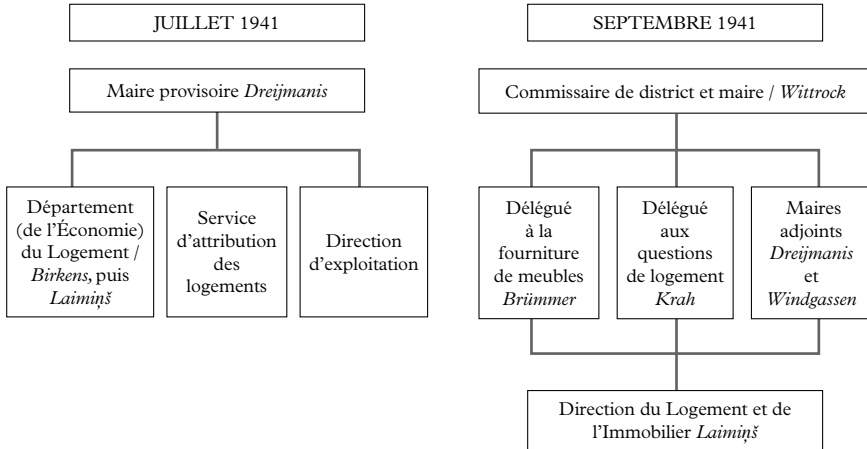
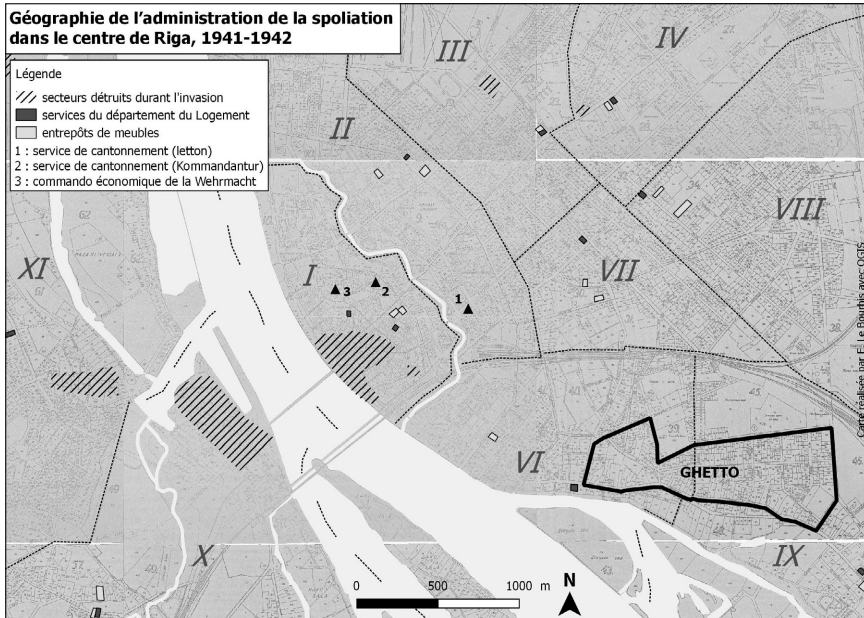
20. A. ANGRICK, P. KLEIN, *The «Final Solution» in Riga...*, op. cit., p. 93 sq.

21. BA-BL, R 92/1 211.

22. BA-MA, RH 20-18/1 249.

**DOCUMENT 3**

Organigramme des services municipaux du logement en juillet et septembre 1941

**DOCUMENT 4**

Sources : Openstreetmap, plan de la ville au 1/5 000<sup>e</sup> conservé par la Bibliothèque nationale de Lettonie, adresses des services indiquées dans les sources archivistiques (BA-BM, BA-BL, LVVA).

les politiques du *Reichskommissariat* qui restent imprécises jusqu'en octobre pour les biens mobiliers et ne prévoient aucune mesure particulière pour les locations. Ils sont également engagés idéologiquement comme nous le verrons plus loin.

D'après un rapport du commissaire Wittrock, entre octobre 1941 et janvier 1942, le délégué aux questions du logement reçoit 5 000 demandes de relogement (dont nous n'avons trouvé aucune trace), inspecte plus de 3 000 appartements vacants et en réaffecte 2 900<sup>23</sup>. D'après un échantillon étudié, on peut estimer que 70 % de ces appartements réaffectés étaient occupés par des Juifs avant l'invasion. Durant cette période, près de la moitié des bénéficiaires de la spoliation sont des Allemands (*Reichsdeutsche*). Le nombre d'Allemands présents (7 000 enregistrés en 1942) distingue clairement Riga parmi les autres villes de l'Ostland. Durant cette période, sont surtout réaffectés les appartements des Juifs expulsés et internés dans le ghetto qui est créé dans un quartier pauvre où peu de Juifs résident avant l'invasion<sup>24</sup>. En principe, le délégué doit réaffecter lui-même les logements des Juifs, ceux libérés par la Wehrmacht et ceux réclamés par des citoyens allemands – catégories bien sûr non étanches –, et le département du logement les autres appartements. Mais cette répartition des tâches n'est pas stricte, ce qui tend à confirmer l'analyse de Sven Jüngerkes : mairie et commissariat sont séparés physiquement mais pas fonctionnellement (document 3)<sup>25</sup>.

Deux éléments essentiels caractérisent à la fois les deux régimes d'occupation (militaire et civil) qui se succèdent en 1941. D'une part, l'action municipale est encadrée par les politiques allemandes et par des acteurs engagés. D'autre part, les acteurs institutionnels et leurs besoins sont parfaitement coordonnés, ce qui remet en cause la séparation faite par les historiens entre réquisitions militaires et spoliation administrative. Les concurrences s'effacent ici temporairement devant la coopération. La priorité de principe accordée aux Allemands n'est pas incompatible avec une politique de redistribution, « politique sociale négative » dans la mesure où elle apparaît comme sous-produit des politiques antijuives<sup>26</sup>.

### *Les modalités d'une spoliation exhaustive*

Parmi les mesures prises pour dépouiller les juifs de Riga à partir de l'été 1941, nombreuses le sont par la mairie et par le commissariat de district. Leur analyse dégage des différences de temporalités selon le type de biens.

23. LVVA, P-69/1a/17.

24. La création du ghetto est annoncée officiellement le 25 août 1941. Début septembre, 4 000 Juifs y sont enregistrés, dont moins de la moitié y résidaient auparavant. Fin octobre, près de 30 000 Juifs y sont internés : BA-BL, R 91/367.

25. Sven JÜNGERKES, *Deutsche Besatzungsverwaltung in Lettland 1941-1945. Eine Kommunikations- und Kulturgeschichte nationalsozialistischer Organisationen*, Constance, UVK, 2010.

26. Gerhard BOTZ, *Wohnungspolitik und Jüden deportation in Wien 1938 bis 1945. Zur Funktion des Antisemitismus als Ersatz nationalsozialistischer Sozialpolitik*, Vienne et Salzbourg, Geyer, 1975.

Pour mener la spoliation, le département municipal du logement dispose de moyens humains considérables : services centraux, circonscriptions d'arrondissement (document 4), concierges du parc public et gérants qui les encadrent (1 000 au départ, réduit à 300 durant l'été 1941). Avec ses outils de gestion et de contrôle, il a une parfaite connaissance de l'occupation des parcs public et privé, comme le montre un rapport qu'il adresse fin juillet au commando économique de la Wehrmacht<sup>27</sup>. Ses moyens font de lui un acteur incontournable de la spoliation du logement.

Dès juillet, les concierges du parc public signalent les locataires juifs aux autorités d'occupation et aux milices collaboratrices qui viennent d'être formées, puis transmettent des listes à la police<sup>28</sup>. Pour loger les Allemands, le département collabore avec le Centre organisationnel qui a placé un représentant dans différents commissariats<sup>29</sup>. Les gérants et services d'arrondissements saisissent et réaffectent les appartements vacants ou expulsés. À partir de fin août 1941, le département du logement refuse de reloger en dehors du ghetto les juifs expulsés des arrondissements centraux<sup>30</sup>.

Le département du logement est un guichet pour les habitants en recherche de logement. En septembre, pour gérer la masse, il invite les demandeurs, à commencer par les sinistrés et les familles nombreuses, à remplir des formulaires préimprimés et à les déposer aux services centraux du département où ils peuvent signaler un logement qu'ils ont en vue<sup>31</sup>. Cette redistribution organisée va bien au-delà de l'installation sauvage d'habitants de la ville dans les appartements de leurs voisins Juifs. Le département du logement est le premier agent de la circulation dans toute la ville de l'information sur la vacuité des appartements des Juifs.

À ce stade de l'enquête, on peut identifier quelques mécanismes de spoliation des appartements locatifs qui échappent à cette procédure. Sans même parler des Allemands, certains policiers, concierges et gérants d'immeubles installent leur famille ou leurs amis dans les appartements de leur choix<sup>32</sup>. Par ailleurs, d'après plusieurs témoignages ainsi que des listes d'habitants, en septembre-octobre 1941, de nombreux Juifs du centre et non-Juifs expulsés du ghetto échangent leur domicile. D'après l'historien et rescapé Margers Vestermanis, ces échanges font l'objet de transactions, que le département du logement se contente de régulariser, et offrent des opportunités d'améliorer leurs conditions

27. BA-BL, R 92/1 211.

28. Pour ce motif, au moins trois d'entre eux sont condamnés pour trahison en 1945 : LVA, 1 986/1/12 486 et 2/P-314 et P-975.

29. Voir, par exemple, dans les 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements : LVVA, 1 376/1/2 ; BA-BL, R 91/647.

30. Voir par exemple le cas de la famille Vjazemskis/Rozengartens, expulsée début juillet du 2<sup>e</sup> arrondissement par le SD et qui essaie de se reloger au nord du 6<sup>e</sup> (LVVA, 1 553/5/123).

31. *Tëvija*, 15 septembre 1941.

32. De nombreuses sources et témoignages signalent des cas isolés. Par exemple, voir Frida MICHELSON, *I survived Rumbuli*, New York, Holocaust Library, 1979.

de logement aux non-Juifs du ghetto<sup>33</sup>. Par exemple, dans l'immeuble du 20 rue des Chevaliers (Bruņinieku) dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, sur une trentaine d'appartements occupés par des Juifs, cinq font l'objet de tels échanges en l'espace de dix jours fin septembre<sup>34</sup>.

Par rapport à la spoliation des appartements locatifs, celle des propriétés immobilières est très limitée. En effet, après la nationalisation massive opérée par les Soviétiques, le parc privé est résiduel. Le 23 août 1941, suivant une demande du département du logement et « en accord avec le service de sécurité », le maire Dreijmanis ordonne au département de saisir les maisons dont les propriétaires sont Juifs, au fur et à mesure de leur abandon. Le directeur écrit que ses agents utilisent l'onomastique pour identifier les propriétaires juifs dans les registres du cadastre. Fin 1941, il saisit alors près de 300 maisons situées dans la périphérie de la ville, notamment une cinquantaine dans le 10<sup>e</sup> arrondissement<sup>35</sup>.

Les modalités de la spoliation des meubles sont différentes. Tandis que la Wehrmacht et les services de sécurité pillent de nombreux appartements, les décisions du 6 juillet 1941, précédemment évoquées, ainsi qu'une instruction du 23 du même mois, signée par le maire Dreijmanis et le préfet de police, stipulent que les meubles restant dans les appartements sont listés et mis à disposition des nouveaux locataires<sup>36</sup>. Bientôt est évoqué un entrepôt du département du logement où sont stockés des biens spoliés dans le 3<sup>e</sup> arrondissement<sup>37</sup>. Le département du logement, en collaboration avec la police qui expulse les Juifs, dresse les listes de biens saisis. Elles sont parfois contresignées par le nouveau locataire, peut-être dans certains cas en présence du locataire Juif expulsé<sup>38</sup>. Les centaines d'exemples conservés dans les archives révèlent une activité intense et planifiée, aspects non évoqués par les témoignages.

Bien sûr, de nombreux biens mobiliers échappent à ces procédures : parce que les Allemands, la police et les milices les prennent directement des mains de leurs propriétaires, parce que voisins et concierges pillent les appartements vacants mis sous scellés, aspects mis en avant par l'historiographie<sup>39</sup>. Dans ses mémoires, le rescapé Elmārs Rivošs fait état d'une dynamique complexe du dépouillement de son foyer, entre les pillages, ses propres efforts pour se débarrasser de ses biens (pour les cacher, les vendre et éviter la violence des maraudes), et l'aide de ses voisins, motivés à la fois par l'amitié et l'appât du profit<sup>40</sup>.

33. Entretien, Riga, 14 juillet 2016.

34. LVVA, 2942/1/12 005 et 12006.

35. LVVA, P-36/1/14 et 96 ; BA-BL, R 92/1 224. Certains locataires et copropriétaires non-Juifs de ces biens s'adressent à la mairie pour rester dans les murs ou devenir propriétaires en titre : LVVA, P-36/1/97 ; 2874/3/15 et 16.

36. BA-BL, R 91/656.

37. LVVA, 1484/1/2.

38. BA-BL, R 92/10 302.

39. A. ANGRICK, P. KLEIN, *The «Final Solution» in Riga...*, op. cit.

40. El'mar RIVOŠS, *Zapiski*, Riga, communauté juive de Riga et musée «Les Juifs de Lettonie», 2006.



En septembre est également nommé un délégué à la fourniture de meubles auprès du commissaire Wittrock. Le département du logement met une partie de son personnel à sa disposition et crée de nombreux entrepôts de stockage (document 4). Plusieurs sources signalent que des Juifs ont été mis au travail forcé pour déménager les appartements pillés par les Allemands dès juillet, puis dans les bureaux que les délégués du *Gebietskommissariat* partagent avec le service de cantonnement de la Wehrmacht et dans ces entrepôts pour la manutention des biens spoliés<sup>41</sup>. Les agents profitent eux-mêmes de la spoliation : en octobre 1941, le délégué en charge du logement, Krahn, reçoit des meubles saisis dans l'appartement du docteur Zamuelis Abramsons qui s'était suicidé le 9 juillet<sup>42</sup>.

Parallèlement à l'internement dans le ghetto, Wittrock met en place des procédures pour dépouiller les Juifs de leurs derniers biens. Fin 1941, les services fiduciaires (*Treuhand*) du *Reichskommissariat Ostland* et du *Generalkommissariat* de Lettonie prennent à leur charge la spoliation. Ils doivent coopérer avec les collaborateurs de Wittrock en charge du ghetto et un agent représente leurs intérêts au sein du département du logement<sup>43</sup>.

En 1942, les biens déjà spoliés sont largement remis en circulation. La partie du ghetto située dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, vidée après les exécutions de masse fin 1941, est mise à disposition de la mairie et remise en location<sup>44</sup>. Des non-Juifs expulsés du ghetto sont forcés d'y reprendre leur ancien logement. Ils doivent céder les logements obtenus en 1941 dans le centre à des Allemands du Reich, toujours plus nombreux. Pour le confort de ces derniers, le délégué à la fourniture de meubles fait saisir par la force des meubles chez ceux qui les utilisaient depuis 1941<sup>45</sup>.

En juin 1942, la mairie perd la gestion de la majeure partie du parc de logements au profit d'une filiale de la Société foncière de Lettonie (*Grundstücksgesellschaft Lettland*). Celle-ci doit rendre à leurs anciens propriétaires les biens nationalisés par les Soviétiques, sauf ceux ayant appartenu à des Juifs, des Polonais et des Germano-Baltes, mis en vente ou en location. Notons que cette distinction des droits de propriété en fonction des origines ethniques<sup>46</sup>

41. Cela représente peut-être encore une vingtaine de personnes en juin 1942, BA-BL, R 91/296 et 370; BA-MA, PERS 15, dossiers non inventoriés du tribunal de l'*Ortskommandantur* de Riga, affaire Leisten; Landesarchiv Berlin (Archives du Land de Berlin), B Rep. 025-02, 6 350-4/59 et B Rep. 025-04, 2 412-9/57. Voir également M. KAUFMANN, *Churbn Lettland...*, *op. cit.* Ce point n'est pas sans rappeler Paris en 1943 (Jean-Marc DREYFUS, S. GENSBURGER, *Des camps dans Paris. Austerlitz, Léviton, Bassano, juillet 1943-août 1944*, Paris, Fayard, 2003).

42. BA-BL, R 92/10 242.

43. A. ANGRICK, P. KLEIN, *The «Final Solution» in Riga...*, *op. cit.*, p. 287-311.

44. BA-BL, R 90/450 et R 91/373. Phénomène mis en évidence par l'historienne Tamāra Zitcere : Olga ALEKSEJEVA, « The Holocaust in Riga », in Menachem BARKAHAN (éd.), *Jews of Latvia during World War II*, Riga, Shamir, 2013, vol. 2-1, p. 6-480 (en particulier appendice 10).

45. BA-BL, R 91 et R 92.

46. Une même complexité est observée en Bohême occupée en 1939 par Dieter GOSEWINKEL, Matěj ŠPURNÝ, « Citoyenneté et expropriation en Tchécoslovaquie au lendemain des deux Guerres mondiales », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 61-1, 2014, p. 26-61.

va au-delà de celle employée pour la catégorisation des baux locatifs (allemand du Reich/autochtone/juif). Au même moment, les services financiers du *Reichskommissariat* reprennent aux services fiduciaires la charge d'enregistrer et de spolier les biens mobiliers<sup>47</sup>. Un bilan est réalisé au cours de l'été. Brümmer qui, de fait, gère encore ces biens jusqu'en octobre, estime alors qu'à Riga 95 % de ces biens ont déjà été redistribués<sup>48</sup>. En s'appuyant sur ce bilan, Rosenberg, ministre des territoires occupés de l'Est, ordonne un enregistrement, cette fois-ci exhaustif, des biens juifs mis en circulation et leur valorisation économique (par vente ou location). Les entrepôts de stockage de meubles, ouverts en 1941, sont progressivement fermés.

L'énumération étourdissante qui précède ne résume aucunement l'ensemble des mécanismes de la spoliation des Juifs de Riga. Le rôle des autorités d'occupation et des différents services de police est encore mal connu. De cette chronologie partielle, il faut toutefois retenir l'application et les moyens déployés par l'administration municipale. Ce déploiement immédiat pose automatiquement la question des moyens dont cette dernière dispose, que nous examinons dans la suite de l'article.

### **SPOLIATION IMMOBILIÈRE : RÉUTILISATION D'EXPÉRIENCES ET DE PRATIQUES**

#### *Flashback : les politiques du logement à Riga entre 1939 et 1941*

Nous voulons montrer ici comment la spoliation antijuive en 1941 s'inscrit dans des cadres institutionnels forgés depuis 1939 par d'autres politiques, principalement la réaffectation des appartements abandonnés par la minorité allemande, partie pour le Reich, et la nationalisation du parc immobilier.

Entre novembre 1939 et avril 1941, plus des trois quarts des Germano-Baltes de Riga s'installent sur le territoire du Reich. En novembre-décembre 1939, celui-ci organise, sur une base volontaire, une première vague de départs, conformément à un accord conclu avec le gouvernement letton. Environ 25 000 habitants quittent Riga par bateau. Leur départ a été moins étudié que leur arrivée dans les territoires polonais annexés (document 2A)<sup>49</sup>. Pour ce qu'on en sait, ils emportent, vendent ou cèdent leurs meubles à l'UTAG, agence allemande chargée de les liquider. Fin 1939, les rues de Riga sont encombrées par les camions de déménagement – dans un contexte où la police enregistre des cas de violences germanophobes<sup>50</sup>. Les propriétés immobilières sont cédées à l'UTAG puis à la Banque de crédit de Lettonie. Une procédure d'indemnisation est engagée et ne sera pas menée à terme. Mais à la différence des autres

47. M. DEAN, « Seizure... », art. cit.

48. BA-BL, R 91/370.

49. Inesis FELDMANIS, *Vācbaltiešu izceļošana no Latvijas (1939-1941)*, Riga, LU Akadēmiskais apgāds, 2014.

50. LVVA, 1 376/2/1 348.

populations allemandes que le Reich « rapatrie » au même moment (du Tirol du Sud en Italie et de la Volhynie, région polonaise annexée à l'Union soviétique), les Germano-Baltes sont surtout des urbains qui abandonnent des logements locatifs, dont le sort n'est pas régi par les traités bilatéraux.

Dès octobre, le gouvernement letton met en place à Riga un système de contrôle de la réaffectation de ces locations. Celles-ci doivent être signalées dans les 72 heures à la préfecture de police et c'est seulement sur « autorisation » de cette dernière qu'un propriétaire peut relouer<sup>51</sup>. La presse permet de replacer ce nouveau contrôle dans deux perspectives d'action.

Tout d'abord, l'obligation de signalement s'inscrit dans une perspective sociale de redistribution portée par la mairie de Riga. Alors que la politique nationale du logement est jusque-là limitée au contrôle des loyers du parc privé, la mairie de Riga développe depuis les années 1920 une politique active du logement, influencée par la mairie de Vienne en Autriche et différentes municipalités allemandes. En avril 1939, elle organise un recensement des logements pour observer les conditions de vie des habitants, identifier les vacances et faciliter l'abandon des appartements situés dans les caves, dénoncés depuis plusieurs décennies par les hygiénistes<sup>52</sup>. Durant l'hiver 1939-1940, des articles de presse suggèrent que le départ des Germano-Baltes, mieux logés, est une opportunité pour améliorer les conditions de vie du reste de la population. L'idée de ce qu'on appellerait aujourd'hui un droit au logement s'épanouit à la faveur du nettoyage ethnique.

On insiste souvent sur l'enthousiasme déclenché en 1939 par le départ des Germano-Baltes<sup>53</sup>. La mise en place du système de contrôle des réaffectations répond pourtant à une autre logique. L'association des propriétaires immobiliers de Riga (*Rīgas namsaimnieku biedrība*), proche du gouvernement corporatiste d'Ulmanis, se mobilise en faveur de la mesure. Dans un discours prononcé fin octobre, son président, qui dirige également la section immobilier et construction de la Chambre de commerce et d'industrie de Lettonie, demande la mise en place de ce contrôle. Les membres de l'association redoutent en effet à la fois la chute des loyers qui pourrait être causée par une offre abondante, comme cela s'est produit en 1914 durant l'avancée de l'armée allemande, et l'envahissement du centre par des ménages modestes<sup>54</sup>.

En février 1940, un écrivain de gauche évoque la visibilité de ce départ dans les rues (annonces de locations innombrables aux fenêtres, absence de lumières la nuit) et dénonce la frilosité des propriétaires privés à relouer<sup>55</sup>.

51. Décret du ministre de l'Intérieur du 13 octobre 1939, suivi jusqu'à la fin du mois par une ordonnance du préfet de police de Riga, une loi et une instruction du ministre (qui restreint la mesure au centre de Riga), publiés dans *Valdības Vēstnesis*; des sources confirment la mise en place effective de ce contrôle: LVVA, 4584/1/878; 4590/1/303 et 318.

52. *Rīts*, 14 mars 1939.

53. J. DENIS, « La fabrique... », *op. cit.*, p. 83.

54. Discours de Eduards Rozīte retranscrit dans *Mūsu Īpašums*, 30 octobre 1939.

55. *Darba dzīve*, 17 février 1940.

En juillet 1940, pendant l'annexion soviétique, la presse communiste ne manque pas de signaler que les appartements n'ont pas été redistribués aux ouvriers<sup>56</sup>. Après l'annexion, le système d'autorisation reste d'abord entre les mains de la police et des Affaires intérieures (NKVD)<sup>57</sup>.

Jusque fin 1940, la mairie administre son propre parc de logements qui compte seulement quelques centaines de locations<sup>58</sup>. Durant l'hiver 1940-1941, devenue « comité exécutif provisoire », elle se voit confier la gestion d'un immense parc (environ les deux tiers du parc total de la ville) en recevant, d'une part, les immeubles qui appartenaient avant 1939 à des Germano-Baltes (avec plus de 12 000 appartements locatifs), gérés jusque-là par la Banque de crédit, et, d'autre part, les immeubles de plus de 220 m<sup>2</sup> alors nationalisés (plus de 50 000 appartements). Pour cela, le comité exécutif investit les locaux de la Banque de crédit et y crée un département du logement, sur la base de personnels de ses services techniques, complétés par des milliers d'embauches : architectes, comptables, concierges, gérants, ingénieurs, ouvriers, etc. Un système d'« affectation » des appartements est mis en place. Des formulaires sont imprimés en dizaines de milliers d'exemplaires pour les signalements et les demandes de logements. Le relogement des occupants des caves est à nouveau promis<sup>59</sup>.

Une seconde vague massive de départ des Germano-Baltes a lieu entre février et avril 1941, suivant un accord conclu entre le Reich et l'Union soviétique. Plus de 5 000 personnes quittent Riga par train – le gel de la mer empêche le départ prévu par bateau<sup>60</sup>. La police et la douane freinent le transport des meubles qui sont stockés dans des entrepôts du port ou, dans une moindre mesure, restent dans les appartements<sup>61</sup>. Dans la description qu'elle fait de son travail d'inventaire des biens des Germano-Baltes au printemps 1941, l'employée d'une commission locale évoque des appartements vidés<sup>62</sup>. Les réaffectations de ces locaux se déroulent pour la plupart au sein du parc municipal. Dans les dossiers du département du logement, elles sont mélangées à toutes les autres attributions de locaux. Mais ces « appartements allemands » font l'objet d'une catégorisation particulière, avec des listes qui circulent entre services. Ils servent notamment à cantonner des officiers soviétiques<sup>63</sup>.

À la veille de l'invasion allemande, un autre ensemble de locaux devient vacant : ceux des 5 000 habitants de Riga qui sont déportés vers les camps du Goulag et les colonies spéciales de Sibérie mi-juin 1941. Leurs appartements sont reloués mais la confiscation de leurs biens par les administrations des

56. *Cīņa*, 19 juillet 1940.

57. LVA, 824/1/152.

58. LVVA, 2874/1/76.

59. *Brīvais Zemnieks*, 18 décembre 1940.

60. BA-BL, R 59/234.

61. *Ibidem*; LVVA, P-36/1/17.

62. Musée « Les Juifs de Lettonie », Riga, Npk 1824, mémoires non publiés de Tanja Müller.

63. LVA, 824/1/148, 155 et 164a.

Finances n'est pas uniforme: des commissions de saisie (dont font partie les gérants et des voisins) s'en emparent pour les conserver ou les vendre, ou bien les confient à des colocataires ou voisins. D'après l'historien Jānis Riekstiņš, en Union soviétique, les procédures de saisie des biens des personnes déportées ne sont alors pas stabilisées. À Riga, cette spoliation revêt un caractère expérimental. De plus, elle n'est souvent pas réalisée avant l'invasion allemande<sup>64</sup>. À cette confusion s'ajoutent aussitôt, devant l'avancée allemande, l'arrestation de centaines de personnes soupçonnées d'espionnage (notamment de réfugiés juifs allemands) et la fuite précipitée (entre les 22 et 28 juin) vers l'Est d'environ 30 000 habitants (civils) de Riga, qui abandonnent tous leurs biens derrière eux. Lors de la prise de la ville par l'armée allemande (entre les 28 juin et 1<sup>er</sup> juillet), le service soviétique du logement reste en place. Il a déjà entamé la réaffectation des locaux vacants.

### *Les carrières au travers des changements de régime*

Entre les différentes politiques de spoliation et de redistribution menées en 1939-1941 et celles, antijuives, menées en 1941-1942, la continuité des parcours des chefs de service dans l'administration municipale est forte. L'image globale est celle d'une grande variété de compétences, mise au service de la spoliation immobilière des Juifs, et du cumul d'expériences.

Nous avons pu reconstituer les parcours de neuf des onze responsables municipaux identifiés qui mènent la spoliation des Juifs<sup>65</sup>. Tous ont une expérience dans la gestion immobilière, notamment depuis 1939. Ils ont mené les réaffectations des appartements des Germano-Baltes, nationalisé le parc de logements, géré le parc immobilier de la ville ou des banques, etc. Ils maîtrisent les enjeux des changements successifs de gestion du parc depuis 1939. La plupart de ces hommes sont d'anciens chefs de services techniques de la ville<sup>66</sup>. Certains ont été promus lors de la création du département du logement.

La carrière d'Eduards Laimiņš (1882-1982) défie les bouleversements politiques: cet ancien officier de l'armée tsariste, professeur de géodésie à Riga et ministre de plusieurs gouvernements lettons, se trouve à la tête de la direction de l'immobilier de la ville de Riga depuis le début des années 1930 et prend la tête du département du logement le 19 juillet 1941 avant de faire fusionner les deux départements. Mārtiņš Birkens (1897-1976) sert dans l'Armée rouge au début des années 1920 (il est tireur d'élite) puis, une fois installé à Riga,

64. Jānis RIEKSTIŅŠ, «Deportēto Latvijas pilsoņu centieni atgūt zaudēto īpašumu (1953-1959)», in A. CAUNE (éd.), *Totalitārie okupācijas režīmi Latvijā 1940.-1964. gada*, Rīga, Latvijas Vēstures Institūta apgāds, 2004, p. 510-536.

65. Sources: LVVA, 2927/5/894, 1 544, 5 820, 6 684; musée d'architecture de Lettonie, fonds personnel D3; nécrologies publiées dans *Laiks*, 5 et 16 septembre 1953, 12 avril 1976, 27 février 1982, 22 mars 1986 et 12 mars 1994.

66. Sauf l'architecte A. Jākobsons qui travaille avant la guerre à la Banque des hypothèques où, en 1940, d'après sa nécrologie, il travaille à l'enregistrement des biens des Germano-Baltes.

travaille à la direction de l'immobilier pour gérer le petit parc de logements municipaux, où il participe notamment au cantonnement de la police, puis, à partir de 1939, à la relocation des appartements des Germano-Baltes<sup>67</sup>. Tout au long de l'année 1941, il occupe des postes essentiels au département du logement.

En 1942, plusieurs de ces hommes reçoivent des postes de direction à la société immobilière de Lettonie. Ces carrières sont interrompues à l'automne 1944 lorsque tous, sauf Birkens, fuient Riga pour le Reich.

Plusieurs facteurs expliquent ces continuités de carrière jusqu'en 1944. Tous les dossiers personnels affichent des compétences linguistiques (letton, allemand et russe), sans lesquelles ces parcours n'auraient pas été possibles. On retrouve ici un double héritage historique : l'intégration des Lettons dans la Russie tsariste et bolchevique (notamment par l'armée et durant l'exode de la Première Guerre mondiale) et le fait que Riga ait été au XIX<sup>e</sup> siècle une ville de culture allemande au sein de la Russie. En outre, ces hommes se connaissent de longue date. Laimiņš est même voisin et partenaire dans le business privé du maire puis maire-adjoint Dreijmanis. Cette interconnaissance et l'appartenance de plus de la moitié de ces individus à des sociétés étudiantes de Riga invitent à faire l'hypothèse de mécanismes d'entraide profitant aux carrières. Cette appartenance aux fraternités pose par ailleurs la question des convictions idéologiques. En effet, plusieurs historiens ont montré le rôle des fraternités lettones dans la Shoah : diffusion de l'antisémitisme idéologique dans deux de ces fraternités (Lettonia, dont est membre un des agents étudiés, et Selonija) dans les années 1930, utilisation du réseau de Lettonia dans la formation du commando Arājs en juillet 1941 et engagement à titre individuel de membres d'autres fraternités dans les milices<sup>68</sup>.

Affichés dans les dossiers du personnel (qui s'arrêtent en 1944) et dans les nécrologies publiées après la guerre, ces enchaînements sont pourtant niés par les acteurs eux-mêmes. Dans les rapports qu'il adresse à sa hiérarchie comme dans ses Mémoires rédigés après la guerre, le maire Wittrock ne cesse de critiquer le surnombre de fonctionnaires nommés par les Soviétiques au département du logement, insiste sur les licenciements des gérants mais fait silence sur le maintien en poste (et la promotion) des chefs de service nommés notamment par l'administration soviétique<sup>69</sup>. Dès fin juillet 1941, dans un rapport adressé au commando économique de la Wehrmacht, Birkens et Laimiņš proposent des réformes qui sont mises en œuvre progressivement : réduire le personnel

67. LVVA, 2874/1/76.

68. V. ŠČERBINSKIS, «Latvijas akadēmiskās mūža organizācijas un to biedru liktenis (1940-1945)», in A. CAUNE (éd.), *Totalitārie okupācijas...*, op. cit., p. 165-186. Voir également A. EZERGAILIS, *The Holocaust in Latvia...*, op. cit., p. 175-180; Richards PLAVNIEKS, «Nazi Collaborators on Trial during the Cold War: The Cases against Viktors Arājs and the Latvian Auxiliary Security Police», thèse, université de Caroline du Nord, 2013, p. 42-44.

69. Hugo WITTROCK, *Hugo Wittrock, Kommisarischer Oberbürgermeister von Riga, 1941-1944: Erinnerungen*, Wilhelm Lenz sen. et Wilhelm Lenz jun. éd., Lunebourg, Nordland, 1979.

et « reprivatiser » les biens nationalisés par les « fonctionnaires soviétiques » à l'exception des biens juifs<sup>70</sup>. En qualifiant de soviétiques les responsables de la nationalisation, les deux dirigeants affirment à la Wehrmacht qu'ils n'en étaient pas. Cette stratégie discursive s'explique fort bien dans le contexte de la traque des « commissaires ». Elle repose également la question de l'ambition dans les motivations personnelles de la collaboration.

Pour la spoliation comme pour l'extermination des juifs de Riga, les Allemands s'appuient sur des structures locales préexistantes, mais dans des contextes différents. Le recrutement de milices de tueurs s'appuie notamment sur la réactivation de réseaux lettons mis à mal par le régime soviétique, tels que la garde nationale (*Aizsargi*) et les fraternités étudiantes<sup>71</sup>. Pour la spoliation, au contraire, les agents de l'administration, encore en poste, sont directement mobilisés.

### *Persistence des pratiques*

La relative stabilité du personnel dirigeant de la municipalité en 1940-1941 justifie de questionner la continuité des pratiques administratives. Outre leur dimension sociale, les politiques successives de spoliation immobilière et de redistribution ont en commun les outils administratifs : registres, cartothèques, recensement immobilier, dossiers de nationalisation, formulaires de signalement et de réaffectation. Des outils préexistants sont donc réemployés dans la spoliation de la minorité juive vouée à l'extermination. Plus largement, les catégories employées par les acteurs pour décrire la spoliation immobilière des Juifs sont reprises à des politiques antérieures : les termes tels que « mise à disposition », « attribution », « autorisation » et « ordre » sont issus du domaine des réquisitions immobilières, du cantonnement des troupes et des pratiques locales préexistantes d'intervention des autorités publiques dans la sphère du logement. Aucun terme n'est créé après l'invasion allemande. Les cadres conceptuels de la spoliation immobilière sont en grande partie à chercher dans les politiques antérieures.

Cette inertie administrative et langagière est telle qu'il est même presque impossible de dater le démarrage de la spoliation des Juifs. On mesure ici l'encastrement des politiques successives du logement et la réappropriation d'outils et de pratiques à la faveur de la spoliation antijuive. On peut faire l'hypothèse que cette situation reflète une forme d'improvisation liée à l'imprécision des politiques allemandes de spoliation durant l'été 1941 et qu'elle a été pérennisée lors de l'établissement de l'autorité civile d'occupation à l'automne.

La continuité s'observe aussi au niveau de l'interaction entre l'administration et les habitants. La nationalisation du parc de logements fin 1940 et sa gestion municipale ont banalisé les demandes de relogement. À Riga, en 1941,

70. BA-BL, R 92/1 211.

71. J. DENIS, « La fabrique... », *op. cit.*, p. 215.

il devient anodin de demander à occuper un appartement vacant ou dont on pense qu'il va bientôt se libérer. Au printemps, durant la seconde vague de départ des Germano-Baltes, des habitants de Riga s'adressent au département du logement pour signaler le départ, passé ou imminent, d'un Germano-Balte dont ils demandent à reprendre le logement. Le simple fait qu'un occupant soit réputé allemand justifie parfois la demande, qu'il ait prévu d'émigrer ou non. Rue Marta, un fonctionnaire demande à obtenir le logement de « sujets à l'émigration » mais une note manuscrite portée sur sa demande précise que les occupants n'ont pas prévu de partir<sup>72</sup>. On peut juger similaires les signalements observés plus tard. Les 26-27 juin 1941, la Wehrmacht attaque la rive gauche (ouest) de la Daugava, dont l'Armée rouge se retire. Durant deux jours d'inter-règne, la circonscription du département du logement (soviétique) continue de fonctionner. Ses archives contiennent des demandes de relogement qui sont pour la plupart acceptées : des familles sinistrées ou effrayées par les bombes réclament des appartements abandonnés par l'Armée rouge, par des habitants enfuis, par des déportés au Goulag ou quelques mois plus tôt par des Germano-Baltes. Le 27 juin, Ganafeva Kuters, concierge rue de Daugavgrīva dans une zone détruite, demande à être relogée dans une des pièces d'un appartement situé non loin<sup>73</sup>. De cet appartement, Mozus Brīns, juif, a été déporté au Goulag le 14 juin et un certain Demočkin, soldat de l'Armée rouge, est parti lors de l'attaque allemande<sup>74</sup>. De là à réclamer un « appartement juif » vacant ou dont on suppose qu'il le sera bientôt, il n'y a qu'un pas à franchir. Il ne fait guère de doute que des habitants de Riga le franchissent rapidement. Au-delà de la perpétuation de l'administration apparaît ici celle du « marché » du logement, avec ses procédures et les pratiques sociales.

Cette conclusion prolonge celle de Catherine Gousseff sur le « legs » que représentent à l'Est les politiques menées dans le cadre du pacte germano-soviétique. Dans son étude sur les échanges de populations minoritaires que l'Union soviétique organise avec la Pologne à partir de 1944, elle met en évidence la réutilisation des modalités d'une politique conçue plus tôt par le Reich : les échanges de populations organisés avec l'Union soviétique dans les mêmes confins polonais fin 1939<sup>75</sup>. Elle mesure ce legs dans les termes des accords, l'usage de la propagande, l'architecture institutionnelle et même les formulaires administratifs. L'Europe du pacte germano-soviétique est bien un territoire privilégié de circulation de pratiques entre les régimes nazi et soviétique, même après sa rupture. À Riga, au-delà de la similitude des pratiques, la réutilisation des personnes, des outils et des pratiques permet d'aller encore plus loin pour insister sur le poids des structures préexistantes dans la mise

72. LVA, 824/1/148.

73. LVA, 1436/1/2.

74. LVA 1987/1-Rīga/12931 ; LVVA, 2942/1/6 162.

75. Catherine GOUSSEFF, *Échanger les peuples. Le déplacement des minorités aux confins polono-soviétiques (1944-1947)*, Paris, Fayard, 2015, p. 58-61.



en place de la spoliation antijuive. Ce résultat renforce la critique des travaux de Timothy Snyder, qui établit un lien dans l'Europe du Nord-Est entre la « destruction de l'État » et celle des Juifs : ici, ce n'est pas la destruction mais bien la continuité (partielle) de l'État qui apparaît comme un facteur de la rapidité et de la violence de la Shoah<sup>76</sup>.

Ce phénomène n'est pas évident si on compare avec d'autres villes européennes. On mesure la différence par rapport au Reich ou la France, où le parc de logements est surtout privé, où les gouvernements s'attachent à déconstruire ou contourner les législations préexistantes pour mener la spoliation, où les administrations qui réaffectent les appartements des Juifs passent des mois à les localiser. À Riga, le marché du logement préexistant est un facteur essentiel de l'immédiateté de la spoliation immobilière des Juifs. Et c'est après la spoliation que la restructuration du marché (par reprivatisation) est engagée.

Ce trait situe la réaffectation des appartements à Riga dans un rapport particulier vis-à-vis de la persécution raciale. Dans les villes allemandes et annexées, différents chercheurs ont montré les fortes intrications entre la réaffectation des logements et la persécution. Dès 1939, Albert Speer participe à la levée de la protection des locataires juifs dans le Reich et profite de cette mesure pour faciliter les opérations d'urbanisme qu'il dirige à Berlin. En 1941, il transmet à la Gestapo des listes de Juifs à déporter en fonction de ses besoins, pour reloger les familles non-juives qu'il expulse<sup>77</sup>. En 1939-1940, dans les villes polonaises annexées au Reich, telles que Gotenhafen et Posen, les Polonais juifs et non-juifs sont expulsés et déportés pour reloger des populations allemandes qui arrivent de l'Est, notamment de Riga<sup>78</sup>. À partir de 1941 surtout, les mairies allemandes et la Gestapo travaillent main dans la main pour déporter les Juifs afin de reloger, dans les locaux libérés, les sinistrés des bombardements alliés<sup>79</sup>. Dans les territoires occupés mais non annexés, ce lien n'est pas aussi explicite. À Paris, la préfecture de la Seine situe son action de réaffectation des « locaux israélites » dans l'ombre de la persécution : un service *ad hoc* créé en 1943 ne réaffecte que les appartements dont les meubles ont été saisis par les autorités d'occupation, c'est-à-dire en général plusieurs mois après la fuite ou l'arrestation des locataires juifs.

76. Timothy SNYDER, *Terre noire. L'Holocauste et pourquoi il peut se répéter* [2015], Paris, Gallimard, 2016 ; voir la critique de Jean SOLCHANY, « Beaucoup de bruit pour rien ? Retour sur la lecture faite par Timothy Snyder des violences de masse nazie et stalinienne », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 64-4, 2017, p. 134-171.

77. Susanne WILLEMS, *Der entsiedelte Jude. Albert Speers Wohnungsmarktpolitik für den Berliner Hauptstadtbau*, Berlin, Hentrich, 2002.

78. Voir Małgorzata STEPKO-PAPE, « Aspekte der NS-Bevölkerungspolitik im besetzten Gdingen 1939 bis 1940 », in Jochen BÖHLER, Stephan LEHNSTAEDT (éd.), *Gewalt und Alltag im besetzten Polen: 1939-1945*, Osnabrück, Fibre, 2012, p. 279-298 ; Wolf GRUNER, Jörg OSTERLOH (éd.), *The Greater German Reich and the Jews: Nazi Persecution Policies in the Annexed Territories 1935-1945* [2010], New York et Oxford, Berghahn, 2015.

79. Par exemple : Sabine MECKING, « Initiatives, Actors, and Environment: the Münster City Council and "Jewish policy" in the National Socialist State », *Holocaust and Genocide Studies*, 22-3, 2008, p. 475-496.

Elle profite des conséquences de la persécution, ce qui justifie de parler de fenêtre d'opportunité<sup>80</sup>. À Riga, le rapport paraît inverse. Aucune création de service n'est nécessaire. La mairie intègre la réaffectation des logements des Juifs à la circulation ordinaire des appartements du parc nationalisé, parallèlement aux violences physiques qui leur sont infligées.

S'agissant des biens mobiliers, en revanche, il n'est pas possible de parler de continuités. Les administrations lettones et soviétiques n'ont pas systématisé la saisie et la redistribution des biens mobiliers spoliés, pour ce qui concerne tant les Germano-Baltes que les déportés au Goulag. En dépit de la ressemblance formelle entre les listes de meubles saisis dans les appartements des déportés au Goulag fin juin 1941 (sur formulaire préimprimé) et dans les appartements des Juifs à partir du mois de juillet (sur papier libre), les termes employés pour la spoliation divergent. En outre, les administrations (des finances) en charge des biens mobiliers des déportés au Goulag ne sont pas les mêmes que celles en charge des biens des Juifs (service du logement) – même si des continuités de personnes pourraient être recherchées. Cette situation pose la question du transfert d'expériences allemandes en matière de spoliation mobilière. C'est ce qu'on peut observer avec la formation des autorités civiles d'occupation.

## **SPOLIATION MOBILIÈRE : TRANSFERTS D'EXPÉRIENCES DEPUIS LA POLOGNE ANNEXÉE**

### *Expérience et engagement*

À partir de septembre 1941, les Allemands qui prennent la direction de la spoliation au *Gebietskommissariat* de Riga arrivent du Reich mais sont pour la plupart d'origine germano-balte<sup>81</sup>. On parle ici du réseau d'Hugo Wittrock (1873-1958), plus connu pour les accusations de népotisme que pour ses activités. Wittrock lui-même, originaire d'Estonie, conseiller municipal de Riga vers 1910, agent des troupes allemandes d'occupation à Riga pendant la Première Guerre mondiale puis agent d'assurances à Riga, est un proche d'Alfred Rosenberg, lui aussi d'origine germano-balte. En 1936, Wittrock a pris sa retraite en Allemagne mais a gardé ses contacts avec la partie pronazie de l'élite germano-balte de Riga. Ses efforts pour recruter des Germano-Baltes et les dossiers personnels de ces hommes mettent en évidence l'apport à Riga d'expériences acquises dans des villes polonaises annexées.

Installés pour la plupart en Pologne en 1939, ces hommes ont personnellement profité de la spoliation des Polonais, mais ils ont également participé à son

80. I. BACKOUCHE, S. GENSBURGER, E. LE BOURHIS, « Opportunités... », art. cit.

81. Sur ces retours pour travailler dans l'administration civile d'occupation : K. KANGERIS, « Die Rückkehr und der Einsatz von Deutschbalten im Generalbezirk Lettland 1941-1945 », in Michael GARLEFF (éd.), *Deutschbalten, Weimarer Republik und Drittes Reich*, vol. 2, Cologne et Weimar, Böhlau, 2008, p. 325-428. Parmi les autres, citons H. Windgassen, maire d'Osnabrück, nommé maire-adjoint de Riga à l'automne 1941.

organisation. Revenons sur ce que des travaux récents ont mis en évidence<sup>82</sup>. Dès novembre 1939, des populations allemandes de l'Est s'installent dans les territoires polonais annexés au Reich et notamment dans des villes. Parmi eux figurent de nombreux Germano-Baltes (principalement de Riga). Jusque début 1941, environ 3 000 et 20 000 d'entre eux s'installent respectivement à Gotenhafen et Posen où ils sont naturalisés allemands (document 2). Pour les loger en urgence, la spoliation des Polonais (juifs et non-juifs) est rondement menée. Ces derniers sont expulsés en masse et, pour un grand nombre, déportés vers le Gouvernement général de Pologne, internés dans des camps ou dans le ghetto de Lodz. À Posen, un service d'immigration allemande créé par Heydrich (*Einwandererzentralstelle*), en coopération avec la police, les milices et le département municipal du logement, expulse les Polonais en quelques minutes. S'agissant de reloger des Allemands, ce service vise les beaux quartiers, tandis que l'expulsion des ouvriers polonais non-juifs est partiellement reportée. Les biens en propriété (immobiliers et mobiliers) sont spoliés par la municipalité et par la *Haupttreuhandstelle Ost* (Société fiduciaire principale Est, désormais HTO). Ses différentes filiales, fondées par d'anciens employés du secteur bancaire et des ministères du Reich de l'Économie et des Finances, sont globalement en charge de la spoliation en Pologne. Pour la plupart, les Germano-Baltes partent de Riga sans leurs biens : ceux-ci arrivent par bateau avec un décalage temporel et sont acheminés à leurs propriétaires par la *Baltendeutsche Gepäckstelle*, créée à ces fins sur le port de Gotenhafen. D'après Małgorzata Stepko-Pape, ce décalage logistique crée un besoin mobilier qui explique la mise en circulation immédiate des biens spoliés<sup>83</sup>. On note plusieurs points communs avec la situation à Riga après septembre 1941 : urgence à spolier quand il s'agit de reloger des Allemands et problème spécifique du mobilier.

En septembre 1941, Wittrock nomme deux Germano-Baltes originaires de Riga aux postes de délégués en charge respectivement du logement et des meubles : Günther Kraha (1906-1946) et Georg von Brümmer (1913-1962). Dans leur candidature, ces hommes donnent peu de détails sur leur expérience d'avant-guerre à Riga (de juriste et d'enseignant à l'Institut Herder pour le premier, et de garagiste et petit entrepreneur pour le second). Mais ils s'étendent sur celle acquise depuis leur départ fin 1939, en dépit de sa brièveté. Kraha a travaillé quelques mois au département du logement de la mairie de Posen – donc certainement au relogement des colons –, puis à la succursale de Posen de la HTO. Brümmer a travaillé à la *Baltendeutsche Gepäckstelle* à

82. Bernhard ROSENKÖTTER, *Treuhandpolitik: die «Haupttreuhandstelle Ost» und der Raub polnischer Vermögen 1939-1945*, Essen, Klartext, 2003; Jeanne DINGELL, *Zur Tätigkeit der Haupttreuhandstelle Ost, Treuhandstelle Posen 1939 bis 1945*, Francfort-sur-le-Main et New York, Peter Lang, 2003; Adam SITAREK, Michał TREBACZ, «Drei Städte: Besatzungsalltag in Lodz», in J. BÖHLER, S. LEHNSTAEDT (éd.), *Gewalt und Alltag...*, op. cit., p. 299-321; M. STEPKO-PAPE, «Aspekte der NS-Bevölkerungspolitik...», art. cit.; W. GRUNER, J. OSTERLOH (éd.), *The Greater German Reich...*, op. cit.

83. M. STEPKO-PAPE, «Aspekte der NS-Bevölkerungspolitik...», art. cit.

Gotenhafen, avant de fonder une entreprise de logistique<sup>84</sup>. En avril 1942, Wittrock embauche également Hans-Harry Mehlbart (1907-?), docteur en droit, dont la mère est une de ses parentes et le père, ingénieur qui a fait carrière à la mairie de Riga, un de ses amis. Mehlbart, dans sa candidature, s'étend davantage sur son expérience à Posen où il a travaillé durant deux ans en tant que responsable des questions foncières dans diverses filiales de la HTO. À Riga, il doit prendre le poste de Brümmer mais est finalement nommé expert à la direction de l'Immobilier de la mairie<sup>85</sup>.

Ces trois hommes n'ont aucune expérience de la spoliation en Allemagne dans les années 1930 – au contraire des dirigeants des services fiduciaires, financiers et politiques du *Reichskommissariat* et du *Generalkommissariat*, en charge de la spoliation à l'échelle régionale, qui sont membres du Parti nazi de longue date et ont travaillé dans des institutions en charge de spoliation avant 1939<sup>86</sup>. Le transfert d'hommes observé, depuis Posen et Gotenhafen, villes annexées au Reich, vers Riga, ville soumise à un régime d'occupation civile, complète les pistes d'analyse lancées par Martin Dean et Wolf Gruner concernant les circulations d'expériences et de techniques de spoliation à l'intérieur du Reich et dans les territoires conquis, et sur la fabrication de l'empire nazi au travers de celles-ci<sup>87</sup>. Dans leur monographie sur Riga, Angrick et Klein évoquent les circulations d'agents autour de la création du ghetto : visite de Wittrock à Vilnius et venue à Riga d'un expert de Lodz<sup>88</sup>.

Les expériences récentes de Brümmer, Krah et Mehlbart ont semble-t-il pesé dans leur recrutement. Mais d'autres facteurs ont également compté. Dans sa correspondance, pour justifier leur nomination, Wittrock ne met pas en avant leur expérience en matière de spoliation mais explique les nommer à des postes qui requièrent une bonne connaissance de la situation et des langues locales. Il faut parler letton pour contrôler le travail des administrations locales et communiquer avec la population. Riga est une ville trop grande pour se contenter d'interprètes, précise-t-il. Et « même la connaissance du russe est nécessaire pour comprendre les documents de la période russe »<sup>89</sup>. Le dossier personnel de Krah précise même qu'il est doué dans la communication avec les « locaux ». Une forme de continuité, propre à Riga du fait de son histoire

84. BA-BL, R 92-PA/113 et 427.

85. BA-BL, R 92-PA/553. Wittrock accueille également le juriste von Mirbach. Lui a une expérience dans l'immobilier avant la guerre à Riga, a été impliqué dans le transfert de propriété des biens immobiliers des Germano-Baltes fin 1939, juste avant son départ pour Posen où il a travaillé à la HTO jusqu'en 1942 (BA-BL, R 92-PA/577).

86. Tels que Egon Bönner, Hermann Bruns, Kurt Köster ou Karl Friedrich Vialon.

87. M. DEAN, « La confiscation... », art. cit. ; W. GRUNER, « The German council of municipalities (*Deutscher Gemeindetag*) and the coordination of anti-Jewish local politics in the Nazi State », *Holocaust and Genocide Studies*, 13-2, 1999, p. 171-199 ; ID., « Local initiatives, central coordination: German municipal administration and the Holocaust », in Gerald D. FELDMAN, Wolfgang SEIBEL (éd.), *Networks of Nazi Persecution: Bureaucracy, Business and the Organization of the Holocaust*, New York et Oxford, Berghahn, 2005, p. 269-294 ; ID., J. OSTERLOH (éd.), *The Greater German Reich...*, op. cit.

88. A. ANGRICK, P. KLEIN, *The « final solution » in Riga...*, op. cit.

89. BA-BL, R 6/28.

allemande et russe, pèse ainsi sur l'embauche de ces hommes qui ne sont pas des fonctionnaires de carrière, contrairement aux dirigeants municipaux, évoqués précédemment, sur lesquels ils ont autorité.

L'autre point commun de ces parcours, qui est souligné avec force dans les dossiers personnels, est l'engagement idéologique. En 1935, Brümmer et Krahs ont adhéré à des associations germano-baltes qui portent les idées du mouvement nazi en Lettonie. Une fois naturalisés Allemands, Brümmer, Krahs et Mehlbart se portent candidats à l'adhésion au Parti nazi. Durant son séjour à Posen, Krahs se porte volontaire pour partir à l'Est. Il est initialement affecté à Velikie Louki en Russie (document 2), mais Wittrock parvient à le garder à Riga où il serait revenu « avec enthousiasme ». À Posen, Mehlbart entre dans la SS. À Gotenhafen, Brümmer s'engage dans la SA. En 1941, il est envoyé en Ostland sans l'avoir demandé et reçoit d'abord une courte formation spécialisée à la *NS-Ordensburg* de Krössinsee près de Danzig, lieu de passage pour de nombreux agents allemands envoyés à l'Est<sup>90</sup>. Il y croise sans doute Wittrock qui y suit alors une formation à l'administration des grandes villes. Brümmer est un homme à tout faire, un aventurier<sup>91</sup>. En septembre 1941, la nomination de Krahs et de Brümmer apparaît dans leur dossier personnel comme un envoi en mission de commando. Leur ténacité et leur capacité d'adaptation sont répétées avec emphase – et non pas leur expérience qu'il convient de relativiser.

### LES LIMITES DE L'APPROPRIATION DES TECHNIQUES DE SPOLIATION

Le transfert de pratiques depuis le Reich et les territoires annexés fait partie de l'horizon de pensée de ces acteurs, on l'a vu. Qui plus est, la comparaison de Riga aux villes allemandes s'inscrit dans une longue tradition d'échanges culturels et techniques, très actifs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusque dans les années 1930, dont on trouve un écho dans les rapports de Wittrock et un autre, plus lointain, dans ses mémoires<sup>92</sup>. Mais le transfert concerne-t-il les pratiques de spoliation à proprement parler et dans quelle mesure les acteurs sont-ils en mesure de transférer leur expérience antérieure vers Riga ?

En matière de spoliation immobilière, il est à vrai dire difficile de parler de transfert de pratiques depuis le Reich. Krahs, nommé délégué aux questions de logement auprès de Wittrock, arrive à Riga en septembre 1941. Il ne fait guère de doute que dans son travail de supervision de la spoliation, au quotidien, il

90. Ray BRANDON, Wendy LOWER (éd.), *The Shoah in Ukraine. History, Testimony, Memorialization*, Bloomington, Indiana University Press, 2008.

91. Et peut-être un criminel. Début 1942, un interprète de la Wehrmacht et collaborateur de Wittrock est accusé d'avoir tué des Juifs dans le ghetto « sans autorisation » et évoque la participation de Brümmer à des exécutions, BA-MA, PERS 15, dossiers non inventoriés du tribunal de l'*Ortskommandantur* de Riga, affaire Koppitz.

92. Notamment LVVA, P-69/1/17, rapport du 10 octobre 1941 ; H. WITTRÖCK, *Hugo Wittrock...*, *op. cit.*

s'appuie sur son expérience à Posen. Sa volonté et ses convictions idéologiques orientent l'action des agents municipaux qui mènent la spoliation des appartements sous ses ordres. Mais la situation du logement à Riga (ville soviétique) après nationalisation du parc, diffère considérablement de celle de Posen (ville polonaise). En outre, à son arrivée à Riga, les outils de gestion de la spoliation des logements sont pour la plupart déjà en place. Ce qu'il amène avec lui ne relève pas de la technique de spoliation ou d'un transfert à proprement parler. Tout au plus peut-on parler d'hybridation des pratiques après son arrivée à Riga<sup>93</sup>.

En décembre 1941, dans la candidature qu'il envoie à Wittrock, Mehlbart se dit, quant à lui, très expérimenté grâce à son travail sur les questions foncières et au montage d'un service immobilier à Posen<sup>94</sup>. Il envisage lui-même le transfert de pratiques vers Riga. Mais le travail qui l'attend à Riga en 1942 (reprivatiser des biens immobiliers déjà spoliés) est différent de celui qu'il menait à Posen (spolier et réquisitionner).

En octobre 1942, Krahn, qui occupe toujours son poste de délégué, demande l'autorisation à Wittrock de partir en mission « pour se familiariser avec les méthodes de l'économie du logement » de villes « est-allemandes » et de leurs sociétés foncières<sup>95</sup>. Son plan de voyage comprend, dans l'ordre : Kauen (Kauņas), Gotenhafen, Posen, Litzmannstadt (Lodz), Varsovie et Cracovie (document 2). Pour justifier sa demande, Krahn indique que l'idée lui a été soufflée par le conseiller responsable de l'administration du ghetto auprès du commissaire général de Lettonie. On pourrait interpréter cette demande à l'aune de l'actualité du logement à Riga<sup>96</sup> : à Posen, Gotenhafen et Litzmannstadt, il pourrait bénéficier de l'expérience des sociétés immobilières en matière de liquidation des propriétés spoliées, et, à Kauen, Varsovie et Cracovie, de celle de réutilisation des parties liquidées des ghettos. Ce faisant, Krahn dessine ici une géographie de la spoliation des villes du Nord-Est européen et met sur la piste de la circulation de « bonnes pratiques » entre villes<sup>97</sup>. On observe toutefois que Krahn envisage la circulation des pratiques non pas pour la mise en place de la spoliation mais pour son parachèvement, plusieurs mois après l'extermination des Juifs de Riga.

Si transfert depuis les villes polonaises annexées en 1941 il y a, celui-ci est peut-être davantage moteur en matière de spoliation mobilière. Lorsque Brümmer arrive à Riga en septembre 1941, la redistribution des meubles des juifs est à peine entamée : la plupart des meubles sont restés dans les appartements, sous scellés ou reloués avec les locaux. D'après Wittrock, la distribution des meubles est la tâche la plus lourde et la plus complexe parmi celles dont ses services ont la charge<sup>98</sup>. Le 3 octobre 1941, il demande l'autorisation au

93. Yves COHEN, « Les localités circulatoires. L'exemple du haut stalinisme dans les années trente », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, 42, 2008, p. 253-282.

94. BA-BL, R 92-PA/553.

95. BA-BL, R 91/373.

96. BA-BL, R 92/1 215 ; LVVA, P-36/1/8.

97. Phénomène étudié à l'intérieur du Reich par W. GRUNER, « The German Council... », art. cit.

98. BA-BL, R 92-PA/113 et 553.

*Reichskommissariat* de recruter quatre hommes pour s'occuper « des meubles et de la question juive », c'est-à-dire pour épauler le délégué à la fourniture de meubles Brümmer : deux interprètes de la Wehrmacht et deux « spécialistes germano-baltes », dont Mehlbart qui se trouve à Posen. Il répète la demande plusieurs fois à la fin de l'année<sup>99</sup>. Alors que Mehlbart cherche à être embauché aux côtés de Krahn, délégué aux questions de logement, dont un collègue affirme qu'il « se tue au travail », c'est aux meubles que Wittrock veut l'affecter. Cette insistance sur les meubles par rapport aux logements suggère que l'appareil administratif laissé par les Soviétiques est adapté pour la spoliation des premiers mais pas pour celle des seconds. Les compétences en logistique de Brümmer, acquises notamment dans le transport des biens des Germano-Baltes, n'auraient-elles pas trouvé réemploi dans la spoliation à Riga en 1941 ? Cette situation met en évidence deux aspects du transfert : celui-ci est davantage dicté par le besoin à l'arrivée que par le simple déplacement d'acteurs expérimentés d'une ville à une autre ; les compétences requises pour orchestrer la spoliation ne sont pas nécessairement spécifiques à la persécution. L'enquête pourra être poursuivie dans ces villes polonaises.

Mais le transfert n'est pas systématique et il n'est parfois pas désiré. En février 1942, Windgassen, maire-adjoint de Wittrock, s'adresse à Köster, chef du service fiduciaire du *Reichskommissariat* – qui dirige la spoliation mobilière des Juifs dans l'Ostland. Il lui demande la cession de la propriété des meubles juifs à la municipalité, « par analogie à la pratique que vous avez appliquée à Posen ». Mais Köster lui répond que cela n'est *a priori* pas envisageable : la ville de Riga n'est pas incorporée au Reich comme Posen, et la méthode employée à Posen implique un endettement de la municipalité<sup>100</sup>. Retenons de cette réponse l'idée que le transfert de pratiques depuis une ville annexée vers une ville occupée ne va pas de soi. Ne surestimons pas la volonté du régime nazi d'étendre à tous les territoires tombés sous son joug des techniques modèles de spoliation. Par rapport à une approche qui supposerait le transfert de politiques de spoliation vers chaque territoire soumis, le cas de Riga permet d'apporter des nuances, en fonction du régime d'occupation, du type de biens et de l'expérience des acteurs.

\*\*\*

Les administrations ordinaires, ici saisies à l'échelle municipale, peuvent jouer un rôle essentiel dans la persécution. Nous avons mis en avant dans cet article le poids des structures et l'orientation de leurs outils vers de nouveaux objectifs de spoliation. Des réorientations au travail des services administratifs préexistants sont données par différents acteurs : les Allemands en général, d'anciens officiers lettons, collaborationnistes zélés, et des Germano-Baltes

99. BA-BL, R 6/28.

100. BA-BL, R 90/450.

qui reviennent à Riga – acteurs dont il faut souligner le zèle et l’engagement idéologique. La rapidité de la spoliation est ici expliquée par l’articulation de facteurs d’ordre structurel (l’administration) et individuel (engagement de ces individus). Elle ne relève pas avant tout de l’initiative sauvage de voisins avides et haineux. Elle est organisée et maîtrisée – ce qui ne contredit pas la saisie d’opportunités de relogement par les non-Juifs. Il reste nécessaire d’étudier les pratiques individuelles et sociales des profiteurs de la spoliation en prenant en compte les différentes sources des comportements spoliatifs mises ici en avant.

Les interactions entre agents lettons, soviétiques et allemands, le cumul de leurs expériences et l’hybridation de leurs outils (expérience locale concernant les appartements et déplacée concernant les meubles notamment) sont dévastatrices pour les Juifs. On note en particulier les dégâts produits par la mise à disposition d’une politique nazie des outils mis en place par les Soviétiques au moment de la nationalisation du parc immobilier. Les territoires affectés par le pacte germano-soviétique (Pologne, pays baltes) apparaissent comme une aire privilégiée de ces réutilisations, pour le pire. Il apparaît nécessaire d’historiciser ces échanges germano-russes : on observe ici une intensification des circulations de pratiques au moment même du nettoyage ethnique, lorsque le tuilage culturel de ces sociétés est justement anéanti. Parmi ces territoires, la ville de Riga est un lieu de proximité accrue, de multilinguisme et de continuités en dépit des transformations de sa population et de ses institutions – autant de facteurs qui renforcent ces effets.

Au-delà des similitudes des pratiques, les acteurs eux-mêmes envisagent ces continuités et ces transferts, mais non sans difficultés. Ces interactions ne sont ni dictées par en haut, ni une évidence dans une ville occupée mais non annexée au Reich. Elles sont plus ou moins spontanées et font l’objet de constants ajustements. L’occupation ne signe donc pas strictement le placage ou l’adaptation de pratiques, mais donne naissance à de nouvelles configurations. Celles-ci diffèrent selon le type de biens considérés, argument qui encourage à prendre la mesure des enjeux matériels de la spoliation. Celle-ci se nourrit ainsi d’outils et d’expériences de différents agents, qui ne sont pas tous propres à la persécution antijuive, mais relèvent plus généralement de techniques de cantonnement et de réquisition, et des aspects matériels de l’ingénierie sociale développée dans tout le Nord-Est de l’Europe depuis la fin des années 1930. Ce constat pose des pistes de réflexion pour une histoire européenne comparée de la spoliation antijuive dans les territoires dominés par le III<sup>e</sup> Reich.

Eric LE BOURHIS

*Post-doctorant, boursier de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah  
Institut des Sciences sociales du Politique (UMR 7220)*

*Université Paris Nanterre, Maison Max weber – 3<sup>e</sup> étage*

*200 avenue de la République*

*92001 Nanterre Cedex*

*ericbourhis@hotmail.com*



## Résumé / Abstract

---

Eric LE BOURHIS

### La spoliation en pratiques. Riga 1939-1942

Cet article éclaire la spoliation des Juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale par une enquête sur les pratiques administratives, menée dans le cas de Riga. Dans cette ville soviétique (lettone) occupée par l'Allemagne nazie, la mise en place et la réalisation de politiques de spoliation sont extrêmement rapides. De l'été 1941 à l'été 1942, les logements et les biens mobiliers des 40 000 Juifs présents dans la ville (dont de nombreux réfugiés) sont intégralement saisis et redistribués en parallèle de leur extermination, ainsi que les biens de ceux qui se sont enfuis par milliers lors de l'invasion allemande. Cette rapidité n'aurait pas été possible sans la réutilisation d'outils administratifs établis au profit de politiques préalables et la mise à profit d'expériences de différents agents depuis 1939. Le texte interroge deux modalités de cette réutilisation : le cumul de savoir-faire de l'administration municipale de Riga en matière de spoliation et de redistribution des appartements locatifs ; le transfert d'expériences allemandes en matière de spoliation, depuis des villes polonaises annexées au Reich. Outre les éléments de connaissance apportés sur la spoliation, le texte apporte notamment des éléments de discussion sur les interactions entre le Reich et l'Union soviétique, et sur les transferts de politiques ou d'expériences en matière de persécution raciale au sein des territoires occupés par le Reich.

**MOTS-CLÉS :** Union soviétique, pays baltes, Seconde Guerre mondiale, spoliation, antisémitisme, pratiques administratives, transferts ■

Eric LE BOURHIS

### Spoliation as practice. Riga 1939-1942

*This article sheds light on the spoliation of Jews during the Second World War with an investigation on administrative practices in the case of Riga. In this Soviet (Latvian) city, occupied by Nazi Germany, spoliation policies are set up and implemented extremely quickly. From Summer 1941 to Summer 1942, the homes and moveable goods of the 40 000 Jews present in the city (including many refugees) are entirely seized and redistributed parallel to their murder, as well as the goods of those thousands who escaped the city during the German invasion. This haste would not have been possible without the reutilization of administrative tools, established for previous policies, and the profits from experiences of various actors since 1939. The text questions two reutilization modes: the know-how accumulation of the urban municipality of Riga concerning the spoliation and redistribution of rental apartments; the transfer of German experiences concerning the spoliation of moveable goods (from Polish cities annexed by the Reich). Beside pieces of knowledge on the spoliation, the text provides background for discussion on the interactions between the Reich and the Soviet Union and the transfers of policies and experiences related to racial persecution among territories occupied by the Reich.*

**KEYWORDS :** Soviet Union, Baltic countries, Second World War, spoliation, anti-Semitism, administrative practices, transfers ■